

# Sur les Chapitres 33 et 34 : L'esprit de pauvreté

---

## CHAPITRE 33<sup>ÈME</sup>, SI LES MOINES DOIVENT AVOIR QUELQUE CHOSE EN PROPRE

10, 11, 17

Le chapitre 33<sup>ème</sup> est très explicite : « *Qu'on s'applique avec grand soin à retrancher du monastère ce vice de propriété, et jusqu'à la racine* ». C'est très clair, et en soi il n'y a pas besoin d'y ajouter une glose. Par esprit filial vis-à-vis de Notre Bienheureux Père je vais tout de même dire quelques mots.

Un vice, c'est une mauvaise habitude, un pli de la personnalité, une disposition permanente acquise qui incline au mal. Le vice révèle la profondeur de la personne.

La propriété, faire acte de quelque chose, posséder, cela habite le cœur de l'homme. Au premier jour de sa création Dieu lui donna la terre pour la cultiver et la soumettre. C'est un des tests que l'on fait subir au nouveau-né : est-il capable de saisir ? Et l'Eglise a toujours défendu le droit de propriété.

Mais le moine, le disciple de saint Benoît, lui, s'est placé par sa profession sur un autre registre. Il veut faire en lui de la place, de la place pour Dieu et pour ce qui plaît à Dieu. Son cœur est vide de tout avoir, il est libre. Nos Déclarations n°56 disent : « *Par le vœu de conversion des mœurs, le moine promet de se conformer chaque jour au Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous* ». Et au chapitre 54, "Si un moine peut accepter des lettres ou eulogies", et au chapitre 59 sur l'oblation des enfants, la Sainte Règle revient sur cette question de la non possibilité pour le moine de posséder quelque chose, obstacle ou impedimenta dans notre course vers Dieu. Dom Delatte dit :

*Lorsque sous une forme quelconque, la propriété personnelle se reconstitue, nous ne sommes plus chez Dieu, nous sommes chez nous, dans nos meubles ou bien en hôtel garni : nos relations avec Dieu se modifient à l'instant. Il y a mien et tien ; l'égoïsme reparaît, et avec l'égoïsme, les jalousies et les conflits ; nos relations avec le prochain se modifient sur l'heure, elles aussi. Nous rentrons dans les conditions de la vie commune et mondaine, avec en plus, quelque chose de vulgaire et de vil, avec l'odieux d'une promesse violée. Com. p.279.*

Ce détachement radical a quelque chose de grandiose et de surhumain. Il faut vraiment que le Christ nous ait précédés sur ce chemin pour que nous y courions à sa suite. La communauté primitive de Jérusalem a tout de suite compris la chose, et saint Pierre ne riait pas avec ce détachement volontaire quand il a repris Ananie et Saphirs.

Cette expropriation pour le consacré de tout bien, de toute possession, se rattache assez vite à la vertu de chasteté, à la vertu du cœur pur, et bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu.

Je sais bien que s'il y a des grands dépouillements qui sont faciles et faits avec joie, mais aussi qu'avec le temps l'instinct de propriété refait surface. Par exemple on a tendance à engranger : « *ça peut me servir, c'est si peu de chose !* » ; ou bien on s'attache à une bricole, un vieux chandail, un vieux stylo..., et ça devient presque un fétiche. C'est vraiment le « *nequissimum vitium* » comme dira ailleurs la Sainte Règle. Arrière Satan !

Joie, joie, joie de ne rien posséder, pas même son temps, pas même une volonté propre, le Seigneur peut venir, le Seigneur est là. Aussi dans notre jardin intérieur cultivons avec amour cette incapacité volontaire à posséder en arrachant chaque jour les rejets multiples et variés de l'instinct de possession. Que Marie et Joseph, dont l'Évangile nous dit régulièrement qu'ils ont tout laissé pour partir là où le Seigneur les envoyait, nous aide chaque jour à garder notre cœur pur de toute possession.

## CHAPITRE 34<sup>ÈME</sup>, SI TOUS DOIVENT RECEVOIR LE NÉCESSAIRE

12, 07, 19

Ce chapitre reflète bien la spiritualité de la Sainte Règle faite de discrétion et de mesure. La distribution des biens nécessaires est un délicat équilibre entre le bien de la personne et celui de la communauté. Si le collectif est majoré à l'excès, l'individu risque d'être englouti. Inversement, si l'on considère trop exclusivement le bien de la personne, la communauté risque de périr.

Le nécessaire est ce dont la chose ne peut se faire - ou au moins très difficilement - si cela manque. Dans l'absolu, il y a plusieurs degrés dans le nécessaire.

1 Les nécessités premières : l'air, l'eau, un sol pour dormir... tout de suite après viennent le pain, le vêtement, un toit pour se protéger de la pluie, du froid et du chaud.

2 Puis vient ce qui est nécessaire pour être homme : une maison pour vivre dans une certaine intimité, un travail ou quelque moyen pour gagner sa vie avec un jour de repos par semaine. Il est nécessaire aussi pour s'épanouir comme homme d'être aimé et de pouvoir aimer...

3 Pour vivre en chrétien est nécessaire: Le baptême, et la grâce sanctifiante qui en découle, la vie sacramentelle, une relation avec la Sainte Ecriture, la liberté de culte, la prière, de bons exemples...

4 Ce qui est nécessaire pour entrer au monastère : certificat de baptême et de confirmation, ne pas avoir de dette, ni de maladie contagieuse, ne pas avoir de devoir de gestion... et quelques autres questions de ce genre.

5 Ce qui est nécessaire pour être bénédictin, saint Benoît en donne quatre : vouloir chercher Dieu, avoir du goût pour l'œuvre de Dieu, l'obéissance et l'humilité ; il faut aussi du temps pour chanter l'office, puis une réelle séparation du monde, une désappropriation effective, mais aussi des bâtiments pour pouvoir vivre et prier ensemble

Et puis, à l'intérieur de ce cadre, de façon personnelle tous n'ont pas les mêmes besoins. L'un a besoin de couvertures supplémentaires en hiver et un autre de fraîcheur en été. C'est là que la sagesse de notre Père saint Benoît s'épanouit. Le code, la règle, les constitutions, les déclarations, les rituels, les coutumiers ne vont pas pouvoir entrer dans tous les détails, voir toutes les situations (entre celles qui sont propres aux hivers lituaniens et celles des périodes chaudes de Guinée). Pour prendre des décisions en temps réel et dans des conditions déterminées il faut une personne qui puisse juger cas par cas, et c'est une fonction majeure de l'Abbé. Ainsi dans ce cadre, donner quelque chose de plus à l'un ou à l'autre, ce n'est pas aller contre la Règle, c'est la Règle. Celle-ci ne cherche pas un nivellement impersonnel, mais veut que les mœurs se convertissent et que chaque âme s'épanouisse en Dieu à travers la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, la stabilité. Avec cette difficulté réelle que, d'une part, le moine peut demander quelque chose qu'il dit lui être nécessaire (pour sa vie physique, spirituelle, psychologique, intellectuelle...) et qui ne l'est

pas vraiment, mais simplement il en a envie. Et d'autre part l'Abbé est faillible, et que selon son caractère il peut dire « oui » ou « non » un peu trop facilement.

En effet le propre de l'homme c'est de prendre, de saisir. Un des premiers testes que l'on fait passer au nouveau né, c'est de voir s'il saisit. Donc nous avons une tendance innée à prendre, à posséder, à accumuler, à vouloir d'avantage.

La Mère Anné Canopi, cette bénédictine italienne qui vient de mourir, écrivait dans son commentaire de la Règle :

*Quand le cœur se ratatine, quand il n'y a plus ce grand souffle de recherche amoureuse du Bien unique qu'est Dieu, quand vient à manquer la prière, quand disparaît l'ouverture du cœur à Dieu, à l'abbé et aux frères, lorsque quelqu'un devient mesquin et qu'il se sent à l'étroit au-dedans de lui, alors il va à la recherche de compensation et jamais il ne se trouve satisfait. Il se sent toujours victime d'un vol et il fait valoir auprès de tous des droits absurdes. "Mansuétude, voie de Paix", p.257+.*

- La raison, aidée par l'éducation familiale et collective, nous a aidés à maîtriser ces passions.
- La formation noviciale nous a permis de voir plus loin, plus haut surtout, jusqu'à nous réjouir quand il nous manque quelque chose, à estimer comme trop ce que l'on reçoit.
- La pratique de la vie communautaire nous fait expérimenter la théologie paulinienne du Corps mystique, ce qui profite à un membre, tout le corps en profite, nous sommes tous riches des richesses des autres, et lorsque une grâce, un supplément, quelque chose de peu habituel est accordé à l'un, tous se réjouissent pour lui. Le christianisme, c'est la complémentarité, et non la dialectique qui oppose, ni l'individualisme qui isole, encore moins la jalousie qui tue.

Il reste que nous ne sommes pas des fakirs, que si tous n'ont pas les mêmes besoins, chacun en a. Saint Benoît demande si tous doivent recevoir le nécessaire ? La Règle, l'Abbé, les officiers du monastère ont essayé de pourvoir le plus possible à tout, mais il reste une marge individuelle, propre à chacun, qui ne rentre pas tout à fait dans ce cadre. Aussi saint Benoît nous invite à retrouver la simplicité de l'enfant qui sait pouvoir demander à son père. Alors on demande, prêt au « oui » comme au « non », comme dit Dom Delatte.